

DECISION N° 2019-27 portant délégation de signature

Le Directeur du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise - Château-Renault,

Vu la loi HPST du 21 juillet 2009,

Vu l'article D6143-33 du CSP,

Vu le décret 2005-921 du 2 août 2005,

Vu le décret 2009-1765 du 30 décembre 2009

Vu le décret 2010-425 du 29 avril 2010

Vu l'arrêté de titularisation nommant Madame Estelle DOUADY en qualité d'adjoint des cadres hospitaliers,

DECIDE

Article 1er : Délégation temporaire est donnée à Madame Estelle DOUADY, adjoint des cadres du service des finances du Centre Hospitalier Intercommunal Amboise – Château-Renault, à l'effet de signer en lieu et place de Monsieur Claude EDERY, Directeur du CHIC, les bordereaux de recettes et de dépenses

Article 2 : Cette décision prend effet au 1^{er} août 2019 et prend fin au 31 août 2019.

Article 3 : la présente décision sera communiquée au Conseil de surveillance et transmise au receveur du CHIC ; elle sera rendue publique par affichage dans les locaux du CHIC et diffusée sur le site Internet de l'établissement.

Vu et accepté,

Le Directeur,

Estelle DOUADY



C. EDERY



Destinataires :

- Monsieur le Directeur / Monsieur le Trésorier Principal / Madame BERARD / Madame DOUADY
- Madame CLET / Madame VENHARD / Madame GIQUEL / Madame THOMAS –
- Madame LE BONNIEC